



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 décembre 2017
19 heures 00

GF/CC

N° 002204

Administration
Générale - Election
des élus appelés à
siéger au sein des
commissions
permanentes du
conseil municipal.

Affiché le :

Le mardi 19 décembre 2017 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 13 décembre 2017, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale).

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle VICO (2e Adjointe), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt) Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal).

ABSENTS : M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), M. Cédric MAROS (5e Adjoint),
La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le conseil municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret. Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (art. L 2121-21 du CGCT).

Lors du conseil du 4 novembre 2015, huit commissions municipales, chargées d'examiner les

projets de délibérations, ont été créées :

- Commission finances-travaux-urbanisme
- Commission politique de la ville - jeunesse
- Commission sécurité-marchés
- Commission commerce emploi, formation professionnelle
- Commission culture, festivités, patrimoine
- Commission éducation-affaires scolaires
- Commission vie associative-action sociale
- Commission sport-loisirs

Chaque commission est composée de :

- Deux membres représentant la liste « Apt, pays d'avenir »
- Six membres représentant la liste « Apt, ville vivante ».

Suite aux démissions présentées lors des deux précédents conseils, nous sommes appelés à désigner de nouveaux membres.

Les sièges vacants sont les suivants :

- Commission politique de la ville – jeunesse => 1 siège pour l'opposition.
- Commission sécurité – marchés => 1 siège pour l'opposition.
- Commission commerce, emploi et formation professionnelle => 2 sièges pour l'opposition.
- Commission culture, festivités et patrimoine => 1 siège pour l'opposition.
- Commission vie associative et action sociale 1 siège pour l'opposition.

La composition des autres commissions reste inchangée.

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante :

LE CONSEIL À L'UNANIMITÉ

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2121-21 et L. 2121-22,

Décide que les commissions municipales comportent au maximum 8 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à huit commissions, selon la répartition suivante :

- Deux membres représentant la liste « Apt, pays d'avenir »
- Six membres représentant la liste « Apt, ville vivante ».

Approuve, la composition des commissions établie comme suit :

COMMISSION FINANCES – TRAVAUX – URBANISME		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Isabelle PITON	Marie-Christine KADLER	
Liste « Apt, ville vivante »		
Jean AILLAUD	Laurent DUCAU	André LECOURT
Sébastien CHABAUD	Frédéric SACCO	Jean-Louis CULO

COMMISSION POLITIQUE DE LA VILLE - JEUNESSE		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Isabelle PITON		Henri GIORGETTI
Liste « Apt, ville vivante »		
Isabelle VICO	Pascal CAUCHOIS	Emilie SIAS
Patrick ESPITALIER	Jean-Louis CULO	Frédéric SACCO

COMMISSION SECURITE - MARCHES		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Solange BECERRA		Christophe CARMINATI
Liste « Apt, ville vivante »		
André LECOURT	Patrick ESPITALIER	Amel EL BOUYOUSFI
Laurent DUCAU	Isabelle TAILLIER	Sandrine BEAUTRAIS

COMMISSION COMMERCE – EMPLOI – FORMATION PROFESSIONNELLE		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Solange BECERRA		Christophe CASTANO
Liste « Apt, ville vivante »		
Emilie SIAS	Isabelle TAILLIER	Véronique ARNAUD-DELOY
Jean-Louis CULO	Laurence GRÉGOIRE	Gaëlle LETTERON

COMMISSION CULTURE – FESTIVITES - PATRIMOINE		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Henri GIORGETTI		Christophe CASTANO
Liste « Apt, ville vivante »		
Cédric MAROS	Isabelle VICO	Emilie SIAS
Yannick BONNET	Jean-Claude ALLAMANDI	Isabelle MORARD-PONTET

COMMISSION EDUCATION – AFFAIRES SCOLAIRES		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Henri GIORGETTI		Marie-Christine KADLER
Liste « Apt, ville vivante »		
Véronique ARNAUD-DELOY	Patrick ESPITALIER	Isabelle TAILLIER
Amel EL BOUYOUSFI	Isabelle VICO	Cédric MAROS

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE-ACTION SOCIALE		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Marie-Christine KADLER		Christophe CASTANO
Liste « Apt, ville vivante »		
Patrick ESPITALIER	Gaëlle LETTERON	Yannick BONNET
Marcia ESPINOSA	Fatima ARABI	Isabelle VICO

COMMISSION SPORT - LOISIRS		
Liste « Apt, pays d'avenir »		
Christophe CARMINATI	Isabelle PITON	
Liste « Apt, ville vivante »		
Yannick BONNET	Laurent GUICHARD	Pascal CAUCHOIS
Jean-Louis DE LONGEAUX	Isabelle MORARD-PONTET	Amel EL BOUYOUSFI

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI